

Grossesses précoces: Petite Sœur à Sœur décide d'agir



L'éducation sexuelle complète fait partie des curricula de formation au Togo. L'initiative [gouvernementale](#) vise à réduire le taux de grossesses précoces chez les adolescentes. Malgré cela, le phénomène persiste et risque de devenir un faire-valoir pour certaines jeunes filles. La situation inquiète Petite Sœur à Sœur qui a décidé d'agir.

L'association a organisé mercredi à Lomé une table ronde sur le thème « la contribution des acteurs étatiques et la société civile à la lutte contre les grossesses précoces au Togo ».

La rencontre s'inscrit dans le cadre du projet « Prévention de la violence sexuelle et basée sur le genre et renforcement de la santé sexuelle et reproductive et des droits des enfants et des adolescents au Togo ».

L'objectif du projet est d'améliorer la santé sexuelle et reproductive des enfants et des jeunes dont la tranche d'âge se situe entre 10 et 24 ans des régions de la Kara, Plateaux et Maritime. Il fait suite au constat selon lequel il y a une recrudescence des grossesses et mariages précoces malgré les efforts entrepris.

« Il y a beaucoup d'actions déjà entreprises par le gouvernement. Il y a la mise en place d'un programme national de lutte contre les grossesses et mariages précoces chez les adolescents en milieu scolaire et extra-scolaire, l'intégration de l'éducation sexuelle complète dans les curricula de formation, la formation sur les compétences de vie courante en milieu scolaire mais le phénomène persiste. Voilà pourquoi nous voulons voir dans quelle mesure nous pouvons aller encore à d'autres solutions pour freiner le phénomène », a expliqué Ama Yawo-Akokotse, Directrice exécutive de l'Association.

De ce fait, la table ronde a été l'occasion pour Petite Sœur à Sœur d'identifier ensemble avec les participants les causes des [grossesses précoces chez les adolescents](#) et proposer des approches de solutions.

Selon une enquête menée par la direction de la planification de l'éducation en collaboration avec l'UNICEF et la Banque Mondiale dans les établissements scolaires du Togo pour le compte de l'année scolaire 2020-2021, sur la période de septembre 2020 à mars 2021, le Togo a enregistré un total de 1222 cas de grossesses précoces et non désirées.